



# André Antibi a ouvert la voie à un autre rapport aux savoirs et à l'École [MCLCM.fr](http://MCLCM.fr)

Communiqué de presse du 22 mai 2022

Version complétée 23 Mai

Membres du Bureau ou collaborateurs réguliers du Mouvement contre la Constante Macabre (MCLCM), nous avons appris avec une immense tristesse le décès<sup>1</sup> d'André Antibi, Professeur émérite à l'Université de Toulouse, spécialiste en Didactique des Mathématiques, ancien Directeur d'un IREM<sup>2</sup> et Président de l'ADIREM.

Nous avons cheminé aux côtés d'André Antibi, de ses autres compagnons de route et de sa compagne Corinne Ottomani-Croc, pour porter avec lui la cause d'une évaluation plus juste des acquis des apprenants.

Son attachement à une meilleure réussite des élèves et des étudiants l'a conduit en 2002 à donner le nom de "constante macabre" à la figure imposée d'une part de mauvaises notes, à médiatiser l'existence de cet échec artificiel. Comme l'a montré André Antibi, c'est un grave dysfonctionnement de notre système éducatif, qui touche particulièrement enfants et jeunes de milieux défavorisés ou en situation de fragilité. C'est pourquoi André Antibi a préconisé pour y remédier une « *Évaluation par contrat de confiance* » (EPCC), aujourd'hui mise en œuvre par des milliers d'enseignants, du Primaire au Post-Bac, exposée dans ses six ouvrages.

André Antibi n'a pas voulu faire de l'EPCC la solution unique pour une évaluation plus juste, et il était ouvert à d'autres modalités, en invitant à ce qu'un maximum d'enseignants s'engagent dans une réflexion et une remise en question de leurs pratiques.

Attentive aux spécificités des niveaux d'enseignement et des disciplines, la réflexion du mouvement s'est récemment élargie aux attendus des apprentissages, à l'occasion des récents colloques intitulés « *Vouloir 'donner du sens' à tout prix* » et « *La 'folie' de l'évaluation* ».

Cette démarche visant plus de justice, de réussite et de bien-être en classe, a suscité un vif intérêt. En témoignent les milliers d'articles que lui ont consacrés de grands médias, et la signature par près de 60 organisations de l'[Appel](#) « *Pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants* ».

La force de conviction d'André Antibi lui a permis de remettre en cause des pratiques très installées, de surmonter des décennies d'obstacles administratifs, d'acquiescer le soutien de *chacun* des ministres de l'Éducation nationale au cours de ses vingt années de présidence active à la tête du MCLCM, et des soutiens de renom au ministère de l'Enseignement supérieur (DGESIP). La Convention bilatérale conclue entre le MCLCM et le ministère de l'Éducation nationale a donné un appui institutionnel au Groupe de travail EPCC-DGESCO comportant plus de 200 participants, et à ses Journées d'Étude organisées sur des thèmes pédagogiques.

Le Colloque annuel du MCLCM est un événement très attendu, avec sa part de conférences, d'échanges, d'entretiens avec des journalistes, d'intermèdes musicaux, avec le talent inimitable d'animateur d'André Antibi qui tenait beaucoup à cette occasion privilégiée de retrouvailles et de partage d'expériences. À cette occasion, il s'attachait à mettre en valeur la participation – sur place ou à distance – des correspondants internationaux de pays d'Europe, d'Afrique ou des Amériques.

Nous nous faisons les interprètes de la gratitude exprimée envers André Antibi par de nombreux acteurs et partenaires du système éducatif, enseignants, responsables associatifs, syndicaux, institutionnels, ...

Des voix s'élèvent pour que le mouvement qu'il a créé et si ardemment animé poursuive son action et sa réflexion collaborative sur le système éducatif, au plus près des pratiques enseignantes.

Des témoignages seront mis en ligne s'ils sont déposés à l'adresse figurant dans le site <http://MCLCM.fr>.

<sup>1</sup> Date, lieu et attendus des obsèques : Mardi 24 Mai 2022 à 16H30 au Cimetière israélite de Portet-sur-Garonne. Ni fleurs ni couronnes.

<sup>2</sup> IREM : Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques – ADIREM : Association des Directeurs d'IREM.

*Arnold Bac, Ludovic d'Estampes, Romain Fayel, Philippe Joutard, Gérard Lauton, Jacques Moisan, Nathalie Sayac, Claude Tran.*